



Circulaire n° 4131

# Circulaire

aux administrations communales

**Objet :** Référendum – Communication aux électeurs – Modèles rectifiés

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Monsieur le Premier Ministre concernant le sujet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding



**Référendum**  
**Communication aux électeurs – Modèles rectifiés**

En complément à la circulaire n° 4130 du 29 mars 2022 relative à la période de collecte des signatures, des nouveaux modèles des communications aux électeurs (dans les trois langues administratives), qui tiennent compte de la date effective de la fin de la période de collecte des signatures, sont mis à disposition des communes.